

## Interview croisée WITHINGS &amp; MIMS



**Vincent VERCAMER**  
Head of Market Access  
& Public Affairs



**Dr Stéphane LANDAIS**  
Vice-Président et cofondateur  
de la MIMS

### Pourquoi Withings et la MIMS ont-ils choisi de s'associer ?

**Vincent Vercamer :** En rejoignant la MIMS, Withings avait à cœur de pouvoir rejoindre une initiative fédérant d'acteurs moteurs de l'écosystème. Il est crucial d'intégrer les médecins aux réflexions portant sur la santé de demain puisqu'ils seront directement impactés par les évolutions. La Maison de l'Innovation et de la Médecine Spécialisée est le lieu idéal pour appréhender les nouveaux modes d'exercice de la médecine. Le projet du cabinet 2030 va nous permettre de les expérimenter en routine clinique !

**Stéphane Landais :** Le monde de la santé vit une révolution depuis plusieurs années, qui bouleverse peu à peu notre quotidien en général et celui des médecins en particulier. L'intelligence artificielle modifie nos pratiques, la pandémie Covid 19 a révélé l'efficacité des consultations à distance. Des entreprises étrangères au monde médical ont fait une entrée remarquable et sont devenues rapidement incontournables.

Dans ce contexte Olivier Colin président cofondateur de la MIMS, y a vu l'opportunité de la création d'un lieu de rencontre qui favorise le métissage entre les acteurs de la santé, médecins, ingénieurs, industriels, chercheurs, startups, réseaux de santé, AMO, AMC, et tous les porteurs d'idées.

Notre rapprochement avec Withings est un très bel exemple parmi de nombreux autres, de mise en application de nos objectifs : favoriser l'innovation en simplifiant les parcours, mettre en réseau les acteurs de l'innovation médicale, accélérer le transfert de technologie et développer l'innovation organisationnelle. Enfin, Withings comme tous nos partenaires certifiera les projets innovants au sein du comité scientifique de la MIMS.

### Quel intérêt des objets connectés dans la pratique de la médecine ?

**Vincent Vercamer :** Les objets connectés font déjà partie du quotidien des utilisateurs. Ils permettent de suivre des paramètres physiologiques de façon rapprochée sur une longue durée. Ce nouveau paradigme de prise en charge permet dans certains cas de poser plus précocement un diagnostic, en particulier pour des maladies silencieuses telles que l'apnée du sommeil ou la fibrillation atriale. De façon globale, les objets connectés sont de merveilleux outils dont les médecins peuvent déjà se saisir afin de faire davantage de prévention et passer d'une logique de médecine curative à une médecine préventive.

**Stéphane Landais :** Si le monde de la santé vit une révolution, la France traverse une crise grave et non encore résolue de l'accès aux soins qui se traduit par un grand nombre de patients sans médecin traitant (plusieurs millions) alors même que les praticiens sont débordés. Et il faudra attendre après 2030 les effets de l'augmentation du numerus clausus, pour juguler la crise démographique médicale. D'ici là il faut agir, car être lanceur d'alerte, c'est bien, mais être porteur de projet, c'est mieux !

Deux exigences nous obligent alors : donner plus de temps médical aux praticiens et leur permettre de travailler dans de meilleures conditions pour travailler plus et avec moins de contraintes.

L'émergence des objets connectés constitue une avancée considérable pour réorganiser et optimiser nos exercices. Je suis persuadé que la digitalisation du système de santé est une obligation. Elle va permettre aux patients de mieux s'intégrer au plan de soin, d'améliorer la collaboration entre les deux acteurs du colloque singulier, indépendamment des bénéfices du savoir collectif propre au développement de la médecine participative.

Plus concrètement, ces objets connectés vont davantage impliquer les patients dans le processus de soin, que celui-ci s'organise en présentiel ou à distance, et particulièrement dans le cadre de la surveillance des pathologies chroniques que l'on sait très fréquentes et toujours chronophages.

De plus ils permettront de contribuer à l'amélioration des pratiques et, grâce à l'étude des data qui seront disponibles, de mieux définir qualité et pertinence des actes. Enfin, les data obtenus faciliteront une vraie recherche clinique ambulatoire que même le Président de la République appelle de ses vœux.

### Comment souhaitez-vous voir la pratique évoluer ?

**Vincent Vercamer :** Afin d'augmenter la fenêtre temporelle du diagnostic médical, les dispositifs connectés utilisés en vie réelle doivent faire partie intégrante du parcours de soin. Les données de biomarqueurs générés doivent être interprétées par des médecins qui doivent être accompagnés dans l'appropriation de ces nouveaux outils. Il est aussi nécessaire que les médecins soient rémunérés en conséquence si nous souhaitons une généralisation de ces nouveaux usages. De cette manière, nous pourrions détecter et traiter des maladies chroniques plus précocement et donc limiter leurs complications.

**Stéphane Landais :** Nous ne sommes encore qu'à l'orée des grands bouleversements dont vont bénéficier aussi bien les praticiens de médecine générale que ceux des autres spécialités. L'usage des outils digitaux, en modernisant les pratiques va permettre d'améliorer la réponse aux demandes d'accès aux soins non satisfaites. Comment ? En réorganisant le cabinet médical et son environnement, en optimisant le déroulé de la consultation, en facilitant la coordination interprofessionnelle. Les médecins, après des freins bien compréhensibles, vont s'approprier ces objets et transformer leur façon de travailler.

Le cabinet individuel a constitué une réponse suffisante pendant plus de deux cents ans. Les évolutions technologiques et sociétales commandent des adaptations indispensables devant répondre à la demande de soins et à l'exigence de qualité. Il s'agit moins d'être pour ou contre que de répondre présent à une requête bien légitime de la population.

### Le cabinet 2030 est-il un premier pas vers ces évolutions ?

**Vincent Vercamer :** Le cabinet 2030 sera l'occasion de mettre en action l'utilisation des objets connectés dans le dépistage et le suivi de maladies chroniques. Ainsi, le patient sera intégré dans un parcours de soin plus tôt, limitant la dégradation de son état de santé. Avec la mise en place de davantage de programmes de suivi de patients à distance, les objets connectés jouent un rôle essentiel dans le maintien d'une bonne qualité de vie des patients.

**Stéphane Landais :** Le cabinet 2030 constitue la figure de proue de la MIMS pour deux raisons essentielles : c'est l'innovation en action et de par son fonctionnement, il va réaliser la synthèse des voies de l'innovation en matière organisationnelle, technologique et de formation.

L'objectif est de faire de ce cabinet le symbole des applications devenues accessibles aux patients et le médecin, replacé au cœur de ce dispositif, en sera le meilleur transmetteur.

Comme je l'ai écrit dans l'édito, le cabinet 2030, c'est travailler plus en travaillant mieux et avec un meilleur confort de vie. Tel est le nouveau paradigme de cette nouvelle entreprise, porteuse d'un bien qui pourra être transmis.

Ces évolutions répondent à des besoins : pour les patients, obtenir des rendez-vous dans des délais raisonnables et admissibles, et des prises en charge de qualité, sans faire l'économie d'une relation humaine réussie ; pour les praticiens, améliorer les conditions d'exercice renforçant le désir d'investir et l'attractivité du métier, redonnant le goût de l'exercice libéral.

A la fin 2022, nous pourrions proposer une première version du cabinet 2030, qui marquera une étape décisive dans la conception de l'activité médicale : le passage du traditionnel médecin de famille à un cabinet de famille, tant pour des raisons organisationnelles (les jeunes générations désirent travailler autrement) que pour des raisons d'efficacité (l'interdisciplinarité rend meilleur !)

Ainsi nous allons nous approprier une structuration nouvelle de nos modes d'exercice issue de ce métissage avec les acteurs du monde de la santé, qui devrait contribuer à résoudre bon nombre de difficultés territoriales.

### Plus largement quels changements majeurs à venir dans le secteur de la santé ?

**Vincent Vercamer :** Pour que les évolutions citées puissent avoir lieu, il est nécessaire de revoir le modèle économique afin d'intégrer les nouveaux modes de suivi des patients. Tant qu'il n'y aura pas de cadre clair associé à des moyens ambitieux, les objets connectés et le télésuivi continueront de n'être utilisés que par le grand public sans bénéficier aux soignants.

Nous allons aussi vers plus d'interopérabilité et de partage des données qui doivent se faire de façon simple, sécurisée et fiable. C'est l'objectif des travaux qui sont menés aujourd'hui par l'Espace numérique en santé.

**Stéphane Landais :** La médecine n'appartient plus aux seuls médecins, c'est une évidence ! Depuis plus de dix ans de nombreuses startups ont investi le monde de la santé. Les usages commandent des changements que les praticiens n'appellent pas toujours de leurs vœux. L'avènement des plateformes de rendez-vous comme les premiers objets connectés ont été rapidement plébiscités, plus par les patients qui les ont ou qui vont les imposer.

Mais à côté de ces changements qui arrivent à grands pas, nous en espérons d'autres, essentiels à nos yeux.

En ce qui concerne le cabinet 2030, un changement majeur va voir le jour : dans un contexte où les praticiens ne peuvent plus vendre leur patientèle, ce cabinet d'un genre nouveau adapté à chaque territoire va leur permettre de vendre leur organisation de travail. Cette notion de bien transmissible va changer la donne en matière d'attractivité.

De façon plus générale, et pour conclure, le désengagement progressif de l'état dans ce secteur (dénoncé récemment par la Cour des comptes) interpelle. Et si après avoir engagé une vaste réflexion sur les nouveaux modes d'exercice, nous nous interrogeons sur de nouveaux modes de rémunération.

Doit-on se satisfaire de réclamer souvent en vain des augmentations du tarif de la consultation ou n'avons-nous pas le devoir d'imaginer, en dehors du paiement à l'acte pour le soin et de forfaits pour les soins ?

Il s'agit là, probablement d'un changement d'importance, inéluctable à court terme. Nous avons quelques idées, nous y reviendrons...

## Nos partenaires

